AGRICA EPARGNE DÉFENSIF PART A

février 2024 (données au 27 févr. 2024)

Le FCPE Agrica Epargne Défensif est un fonds dont l'actif peut-être investi dans des supports relevant des marchés action, obligataire et monétaire. Il a pour objectif de surperformer, sur son horizon de placement de 3 ans minimum et après prise en compte des frais courants, son indice composite de référence (depuis le 02/01/2022, cet indice est composé de : 50% Barclays Eur Agg Treas + 30% €STR + 20% MSCI EMU NR).
Agrica Epargne Défensif est un fonds de partage et reverse 5% de ses frais de gestion à une organisation tournée vers la santé : Clinatec.

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion
Alexis BOUNIF Gérant Multigestion
Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

Disclaimer : La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". Les valeurs liquidatives sont calculées hebdomadairement, les mardis.

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	48,90
Actif net portefeuille (EUR)	36 033 652,70
Date de création	3 août 2004
Forme juridique	Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)
Code AMF	990000086429
Devise	EUR
Classification AMF	-
Durée de placement recommandée	3 ans minimum
Périodicité	Hebdomadaire
Frais de gestion maximum	0,8%
Frais de gestion indirects maximum	0,75%

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	3,87%
Volatilité indice	4,00%
Alpha de Jensen	-0,69%
Tracking error	0,60%
Ratio de Sharpe	0,39
Ratio d'information	-1,32
Sensibilité	4,42

Performances 27/02/2024

Performances	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Part A	0,22%	0,33%	5,42%	-0,61%	5,40%
Ind. de réf. Déf *	0,41%	0,35%	6,20%	-1,03%	6,12%
Écart	-0,19%	-0,02%	-0,79%	0,42%	-0,73%

Historique des performances annuelles

Performances	2023	2022	2021	2020	2019
Part A	7,63%	-10,76%	2,74%	1,75%	7,40%
Ind. de réf. *	8,38%	-11,72%	2,53%	2,13%	8,27%

Part A créée le 03/08/2004

Disclaimer : Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100)

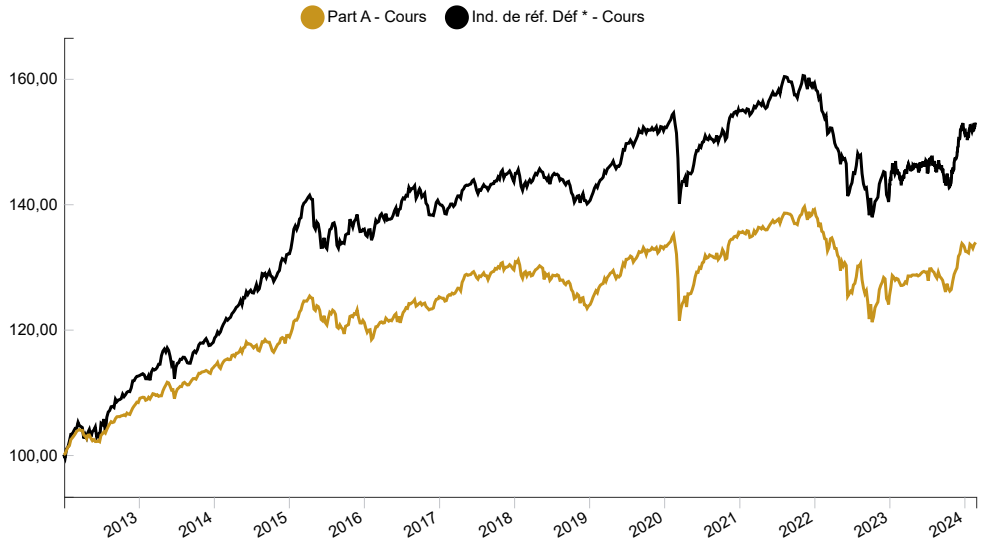

*** Historique Indices de Référence Défensif :**

Jusqu'au 01/07/2011, l'indicateur de référence était 85% JPM EMU Government Bond Index + 15% MSCI EMU.
Depuis le 01/07/2011, l'indicateur de référence était 85% EuroMTS Global + 15% CAC40 dividendes réinvestis.
A partir du 01/09/2014, l'indicateur de référence est 55% EuroMTS Global + 30% EONIA + 15%MSCI EMU Net
A partir du 03/01/2017, l'indicateur de référence est 50% EuroMTS Global + 30% EONIA + 20%MSCI EMU Net
A partir du 02/01/2022, l'indicateur de référence est 50% EuroMTS Global + 30% €STR + 20%MSCI EMU Net.
*** A compter du 01/12/2023, l'indicateur de référence est 50% Barclays Eur Agg Treas. TR + 30% €STR + 20%MSCI EMU Net.**

Commentaire de gestion

Les marchés

Aux Etats-Unis, l'inflation poursuit son mouvement de décélération en janvier, elle s'établit à +3.1% contre +3.4% le mois précédent tandis que l'inflation sous-jacente reste inchangée à +3.9%. Malgré l'orientation baissière de l'inflation totale qui est toujours soutenue par une contribution négative de l'énergie (prix à la pompe et du gaz en baisse sur un an), les deux chiffres ressortent légèrement au-dessus des attentes du marché.

En Zone Euro, les estimations concernant le mois de février affichent également une décélération moindre qu'attendue, +2.6% contre +2.8% précédemment pour l'inflation totale, ainsi qu'une inflation sous-jacente ralentissant à +3.1% contre +3.3%.

L'économie américaine demeure bien orientée, comme l'illustre la croissance de son PIB qui ressort à +3.2% en rythme annualisé au 4ème trimestre 2023, la consommation des ménages qui demeure solide y contribue pour une belle part.

La situation est plus mitigée en Zone Euro où les chiffres trimestriels du PIB sont restés stables et les premières estimations pour l'année 2023 tablent sur une croissance annuelle du PIB de +0.5%. Par ailleurs, la Commission Européenne a révisé à la baisse ses prévisions de croissance pour 2024 à +0.8% contre +1.2% attendu en fin d'année dernière.

En revanche, la progression des salaires affiche un léger ralentissement au dernier trimestre. Si cette inflexion se confirme ce pourrait être encourageant pour la suite de la trajectoire inflationniste en Zone Euro.

En effet la Banque Centrale Européenne accorde un intérêt tout particulier à cette statistique, la considérant comme le principal risque de rebond de l'inflation. La BCE tiendra d'ailleurs sa réunion en tout début de mois prochain, cela permettra d'avoir plus de visibilité.

Dans ce contexte qui demeure incertain, les taux continuent de se tendre sur le mois. Les taux d'intérêt à 10 ans français et allemand augmentent d'une vingtaine de points de base et s'établissent à 2.9% pour l'OAT et 2.4% pour le Bund. Le *Treasury* américain augmente d'une trentaine de points de base, il termine le mois à 4.3%.

L'indice des obligations souveraines de la Zone Euro recule de -1.2% sur le mois.

Les marchés actions quant à eux font totalement fi des incertitudes monétaires et continuent leur progression, aidés par la résilience de l'économie américaine ainsi qu'une bonne saison de publications annuelles, d'un côté de l'Atlantique comme de l'autre.

Ainsi, le MSCI EMU gagne +3.3%, principalement tiré par les secteurs de la consommation discrétionnaire (+9.3%), de l'industrie (+7%) ainsi que de la technologie (+6.7%). Aux Etats-Unis, le S&P 500 progresse de +5.3% (en USD), le secteur se démarquant étant celui des semi-conducteurs (+17.9%).

Les opérations

L'allocation de la poche actions a été significativement modifiée durant le mois, et ce afin d'en renforcer le profil croissance.

Ainsi, nous avons intégré les fonds *Comgest Renaissance Europe, ABN AMRO Parnassus US ESG, Seilern America* et *Amundi Euro Stoxx 50.*

Comgest Renaissance Europe est un fonds investi sur des valeurs européennes de croissance, les secteurs de la technologie et de la santé sont particulièrement privilégiés.

Amundi Euro Stoxx 50 est un ETF nous permettant de renforcer notre exposition aux plus grandes capitalisations de la zone euro au détriment des plus petites.

Les fonds *ABN Parnassus US ESG* et *Seilern America* intègrent notre sélection dans le but d'avoir une exposition aux marchés américains, contribuant ainsi au renforcement du profil croissance du FCPE.

Enfin, une position a été initiée sur *iShares MSCI Global Semiconductors* pour bénéficier de la thématique de l'intelligence artificielle, renforçant ainsi notre biais US et Technologie. Elle représente 1% de l'exposition actions.

Le positionnement du FCPE

L'exposition aux actions est en ligne avec l'indice de référence (20%). L'exposition aux marchés obligataires est sous-pondérée (46% contre 50%) tandis que l'exposition aux marchés monétaires est surpondérée (32% contre 30%).

La poche actions est composée de fonds de stock picking concentrés sur les actions européennes (58%) ainsi que de fonds croissance (42%). Au sein de cette allocation, 15% sont des fonds d'actions américaines, contribuant au biais croissance du portefeuille.

La poche obligataire est majoritairement investie en obligations souveraines (88%), des obligations d'entreprises complètent cette allocation. La sensibilité taux est inférieure à l'indice de référence.

La poche monétaire est composée de fonds de performance absolue (35%), de fonds d'obligations d'entreprises court terme (45%) ainsi que de fonds monétaires (20%).

Les performances

Sur la période s'étendant du 30 janvier au 27 février, le FCPE réalise une performance de +0.2% contre +0.4% pour son indice de référence.

Les poches actions et monétaire réalisent une performance en ligne avec le marché tandis que la poche obligataire sous-performe sur le mois.

Au sein de la poche actions, les meilleurs contributeurs à la performance relative sont *Agrica Epargne Euro Sélection* et *Agrica Epargne Euro Responsable*, bénéficiant notamment de leur exposition aux secteurs de la technologie et de la consommation discrétionnaire. A l'inverse *Quercus*, qui pâtit de sa sous-exposition à ces mêmes secteurs, est le principal détracteur.

Au sein de la poche obligataire, le principal contributeur à la performance relative est *M&G European Credit* tandis que les principaux détracteurs sont *Astria* et *BNP Euro Government Bond.*

Enfin, dans la poche monétaire, les principaux contributeurs sont *Exane Pleiade* et *Schelcher Short Term*.

Composition du portefeuille

Nombre de lignes	23

10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

SCHELCHER SHORT TERM ESG-C	Obligations Zone Euro	14,24
ASTRIA-CD	Obligations Zone Euro	13,03
VANGUARD-EUR GV BND IDX-EURA	Obligations Zone Euro	9,97
AMUNDI-IND JPMORG EMU GV-IEC	Obligations Zone Euro	7,24
SIENNA MONETAIRE ISR-I	Obligations Zone Euro	6,20
ESIF-M&G EU CRD INV-A EUR A	Obligations Europe	5,55
OSTRUM SRI EURO SOVERGN-ICEU	Obligations Zone Euro	5,31
BNP EURO GOVERN BD-I	Obligations Zone Euro	4,93
AE EURO SELECTION	Actions Zone Euro	4,25
DNCA INVEST ALPHA BD I	Obligations Monde	3,35

Allocation d'actifs

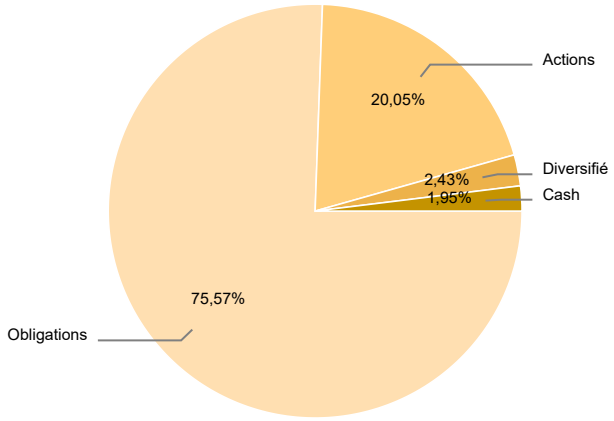

Repartition géographique

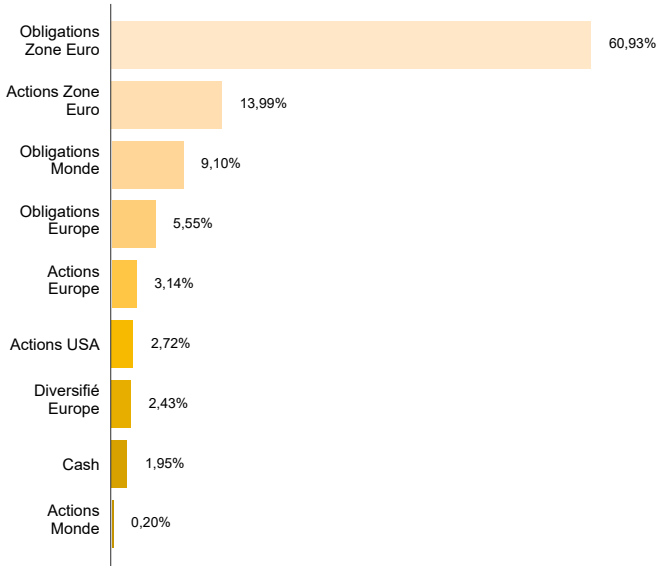

AGRICA ÉPARGNE
SOCIÉTÉ DE GESTION DE PORTEFEUILLE

AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA
21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00
RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 27/02/2024.